

Le MEEF 2^d degré 2023-2024

1. Présentation

2. Responsables

3. Organisation du master

4. UE et crédits européens du tronc commun

5. Liens utiles



INSPE Centre Val de Loire - Académie d'Orléans-Tours

72, rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 Orléans Cedex 1

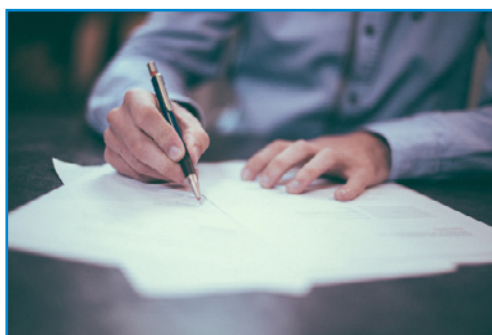
Tél : 02 38 49 26 00 / Fax : 02 38 49 26 53

www.univ-orleans.fr/inspe

Présentation du master

Les masters MEEF ont été conçus, avec une mention 2^d degré. L'objectif est tout à la fois de s'assurer d'un niveau de connaissance suffisant dans la discipline enseignée et de construire une culture commune de l'enseignement, car il devient évident que l'enseignant de demain ne peut se contenter d'être un savant : il doit pouvoir gérer l'hétérogénéité d'une classe, participer à une école inclusive, réfléchir autrement à l'évaluation des élèves notamment à partir d'un socle commun de compétences, prendre conscience des enjeux psychosociaux de l'apprentissage, évoluer dans un cadre institutionnel et social, tout ce que l'Education nationale exige de lui. Enfin, il doit pouvoir porter un regard distancié sur sa pratique, à partir d'une analyse réflexive de ses expériences de terrain et d'une mise en recherche. Les masters MEEF 2^d degré préparent en particulier aux concours CAPES CAPEPS CAPET CAPLP qui se déroulent à la fin du M2.

Ils ont ainsi été pensés en ce sens, avec des UE disciplinaires, didactiques, transversales, de stage et de recherche.



Responsables

Responsable MEEF 2^d degré : Evelyne Bois

» **Mention Lettres, Langues, Sciences Humaines**

• **Pour l'Université d'Orléans :**

Parcours	Responsables de parcours	Correspondant.e.s disciplinaires
Anglais	Ariane Lainé	Stéphane Brunel
Espagnol	Marcos Eymar	Jean-Yves Allin
Histoire-Géographie	Alexis Vrignon	Françoise Beauger-Cornu
Lettres modernes	Laure Depretto	Claire Colombel-Teuira

Cliquez sur le nom de la personne pour lui envoyer un e-mail

• Pour l'Université de Tours :

Parcours	Responsables de parcours	Correspondant.e.s disciplinaires
Anglais	Frédérique Fouassier	Amandine Belleville
Espagnol	Gloria Bossé-Truché	Geneviève Feuillatre
Histoire-Géographie	Sylvie Crogiez-Pétrequin	Florence Giry
Lettres modernes et classiques	Stephan Geonget & Emmanuelle Kaès	Christine Ramat
Musique et Musicologie	Olivier Carrillo	Stéphanie Monnier

Cliquez sur le nom de la personne pour lui envoyer un e-mail

» **Mention Sciences et Techniques**

• Pour l'Université d'Orléans :

Parcours	Responsables de parcours	Correspondant.e.s disciplinaires
EPS	Karine Paret	David Couvert
Mathématiques	Sandrine Grellier	Alban Essers
Physique-Chimie	Samuel Guillot & Françoise Maguin	Olivier Durand
Sciences de la vie et de la terre	Jean-Pierre Gomez & Stéphane Maury	Sylvia Bourget

Cliquez sur le nom de la personne pour lui envoyer un e-mail

• Pour l'Université de Tours :

Parcours	Responsables de parcours	Correspondant.e.s disciplinaires
Mathématiques	Olivier Durieu & Yves Belaud	Vincent Beck et Morgan Gilot
Physique-Chimie	Magaly Caravanier & Karim Noui	Noémie Tran Tat

Cliquez sur le nom de la personne pour lui envoyer un e-mail

» **Scolarité**

- **Bureau 2^d** :
 - **Chef du bureau** : Rosa Martins Da Silva (02 38 49 26 38)
 - **Gestionnaire de scolarité (Sciences et Techniques)** : Sandrine Main (02 38 49 26 88)
 - **Gestionnaire de scolarité (Lettres, Langues, Sciences Humaines)** : Aurélia Vasseur (02 38 49 26 35)
 - **Gestionnaire de scolarité (M1)** : Patricia Chiocca Dejumne (02 38 49 26 41)
- **Centre de formation INSPÉ de Tours-Fondettes** : Sana Hali (02 47 42 71 08) et Virginie Ritter (02 47 42 71 12)

🕒 Organisation du master

Conformément à la réglementation des études de l'Université d'Orléans, et au principe de co-habilitation avec l'Université de Tours, le master est composé de quatre semestres, soit 120 crédits européens (ECTS). Les semestres sont repartis sur deux années (1^{re} année : semestres 1 et 2 ; 2^e année : semestres 3 et 4).

Chaque semestre est affecté de 30 crédits européens (ECTS) et se trouve décomposé en UE affectées de crédits européens (ECTS). Chaque UE peut éventuellement être subdivisée en éléments constitutifs (EC).

Une session de contrôle des connaissances est organisée par semestre d'enseignement. Une seconde session est organisée pour chaque semestre de la première et de la deuxième année de master suivant la législation en vigueur.

Dans tous les cas, les mémoires de projets et/ou de recherche et rapports de stage se déroulent en session unique.

Un enseignement de langues vivantes étrangères doit obligatoirement être mis en place au cours du cursus de master.

Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) et les unités d'enseignements (UE) au sein du bloc théorique. En revanche, il n'y a aucune compensation entre les semestres.

Les seules exceptions sont les notes de stage, de mémoire individuel et la moyenne de l'UE de langue vivante étrangère qui ne peuvent être compensées.

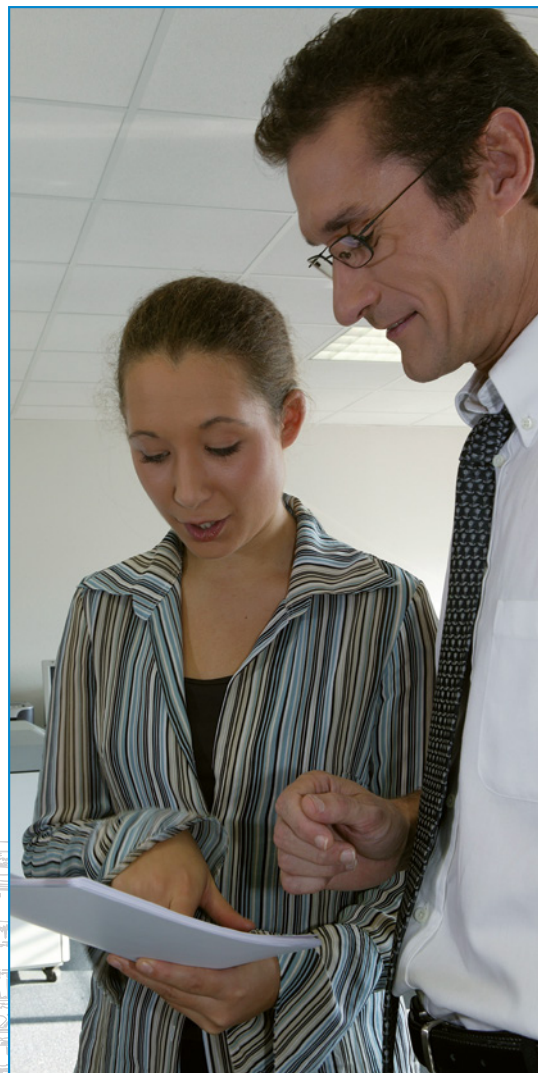
L'étudiant(e) conserve le bénéfice des UE acquises. Dans le cas où il (elle) bénéficie de l'accès à une seconde session pour l'obtention du diplôme de master, il (elle) doit repasser les épreuves des unités d'enseignement dans lesquelles sa moyenne est inférieure à 10/20 ou dans les UE où il est défaillant.

Les unités d'enseignement où l'étudiant(e) a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

» Admission en master

L'accès en première année de master en vue d'obtenir les 60 premiers crédits européens est soumis à une procédure de sélection sur dossier avec une capacité d'accueil définie et votée.

L'admission en deuxième année de master est de droit, sous réserve d'avoir validé les 60 premiers crédits européens correspondant aux deux semestres de la première année de master.



» **L'assiduité**

L'assiduité aux cours-TD, TD, TP et autres activités pédagogiques est définie par le jury de chaque parcours. Le suivi de l'assiduités (appel, liste d'émargement,...) est assuré par les enseignant(e)s. Une synthèse est faite ensuite au sein de l'équipe de formation et donnée aux membres de jury avant leur délibération.

Le cas des boursiers

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, « l'étudiant(e) bénéficiaire d'une bourse doit être inscrit(e) et assidu(e) aux cours, travaux pratiques ou dirigés et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. En ce qui concerne la présence aux examens, le (la) candidat(e) titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter aux examens et concours correspondant à ses études. » (cf circulaire n° 2012-0012 du 22-6-2012)

Le cas des RSE (Régime Spécial d'Études)

Un(e) étudiant(e) en RSE est dispensé(e) d'assiduité pour les unités d'enseignement dont le RSE a été sollicité et autorisé par l'équipe de formation.

L'autorisation de dispense d'assiduité n'interdit pas la présence aux enseignements.

Cas particulier des fonctionnaires stagiaires

Rémunérés en tant qu'enseignant ou CPE stagiaire pendant votre formation, ces temps de formation sont prioritaires sur toute autre formation ou sollicitation dans votre établissement notamment.

En cas d'absence programmée à l'INSPE (conseil de classe, réunion parents / professeurs) une demande d'autorisation d'absence doit être adressée à meef2d.inspe@univ-orleans.fr, accompagnée des pièces justificatives, au moins 7 jours avant l'absence, [à l'aide de l'imprimé à télécharger sur le site de l'INSPE](#).



🔄 Maquette de la formation commune

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volumes horaires	Nombre d'heures d'enseignement en présentiel		
				CM	TD	TP

Semestre 1

UE 1.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif			5	11	
UE 1.2	Piloter son enseignement					
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive					5

Semestre 2

UE 2.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif			8	8	8
UE 2.2	Piloter son enseignement					
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive			2	4	5

Semestre 3

UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif				6	
UE 3.2	Piloter son enseignement					
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive			3	14	5
UE 3.3	Etre acteur de son développement professionnel					
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral					6

Semestre 4

UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner					
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif			2	8	
UE 4.2	Piloter son enseignement					
EC1	Construction d'une posture professionnelle réflexive				6	5
UE 4.3	Etre acteur de son développement professionnel					
EC1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral					6
EC2	Développement professionnel					7

[Lien vers le livret des fiches UE Culture commune](#)

» *Chaque parcours complète cette maquette de formation commune.*

🕒 Liens utiles

» Les Ressources Documentaires

Lien vers le Guide des Ressources documentaires

» Partir à l'étranger

Vous souhaitez partir à l'étranger pendant votre Master ? Faites un saut au Bureau des Relations Internationales :

www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger

» Site Internet de l'INSPE CVL : www.univ-orleans.fr/inspe

» L'INSPE CVL sur les réseaux sociaux :



facebook.com/inspe.cvl



twitter.com/INSPECVL



linkedin.com/company/inspe-centre-val-de-loire



youtube.com/INSPECVL

» Pour toute question relative aux stages et conventions :

stages.inspe@univ-orleans.fr

» Pour toute question administrative :

- à Orléans : **meeef2d.inspe@univ-orleans.fr**

- à Tours : **meeef2dtours.inspe@univ-orleans.fr**

» Site Internet de l'académie d'Orléans-Tours : www.ac-orleans-tours.fr

» Site Internet du ministère de l'Education Nationale :

www.education.gouv.fr

Informations sur les concours du 2^d degré